



POUVOIR D'ACHAT : LES POSTIER(E)S SOUS PRESSION

On vous dit tout!

Le message de la CFE CGC Groupe La Poste est clair :

- Le pouvoir d'achat n'est pas une variable d'ajustement
- Notre travail mérite mieux que 0 %
- La reconnaissance ne peut pas être une illusion

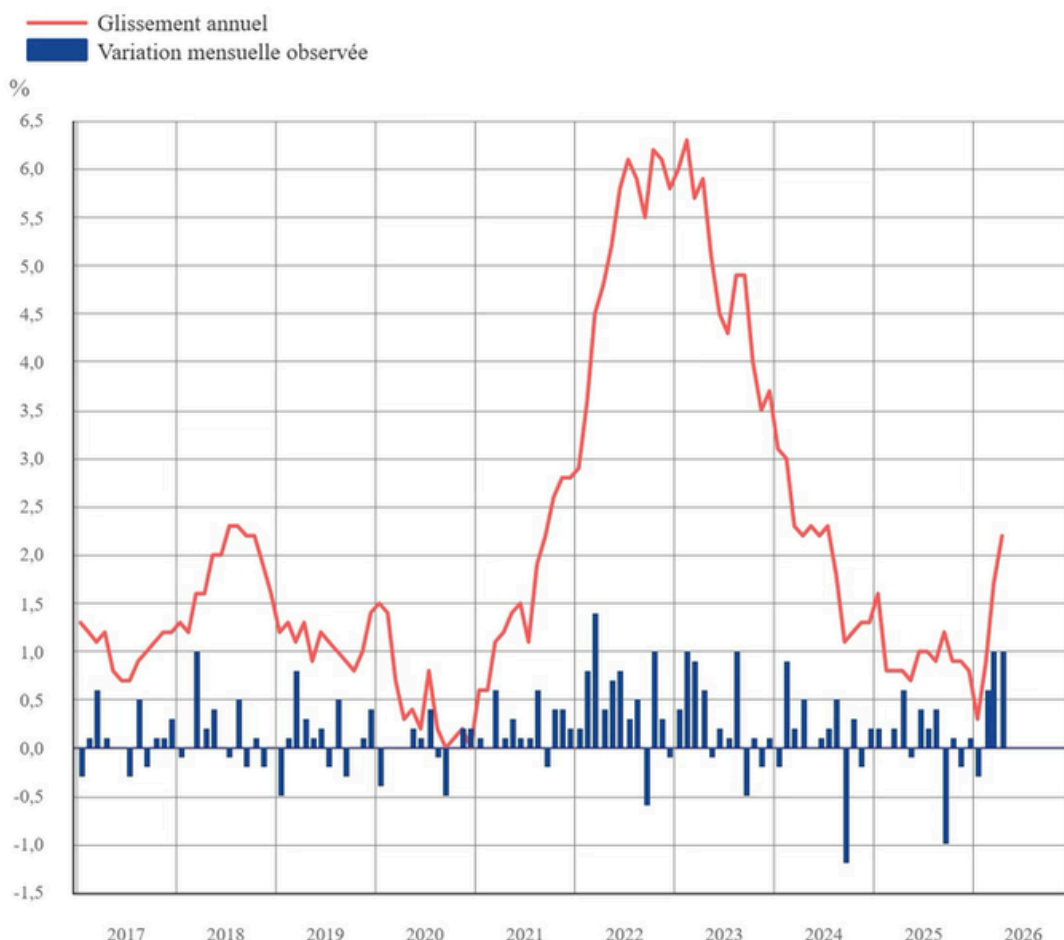
NAO 2026 : DES MESURES EN DECALAGE AVEC LA REALITE ECONOMIQUE

- 1 % d'enveloppe
- Variable en baisse

Résultat : de nombreux cadres sans revalorisation de leur rémunération

- Pas d'augmentation
- Variable en recul
- Pouvoir d'achat en chute

INFLATION : ON A TOUS VU LES PRIX EXPLOSER



Pour de nombreux postiers, le niveau de rémunération ne compense plus suffisamment l'évolution du coût de la vie.

REVALORISATION : UN SENTIMENT DE DECROCHAGE POUR DE NOMBREUX POSTIER(E)S

Une inquiétude grandissante demeure concernant le tassement des écarts de rémunération et la reconnaissance des parcours professionnels.

LE VARIABLE : LA DOUBLE SANCTION

Critères parfois insuffisamment explicites et mécanismes de calcul difficiles à appréhender.

- + performance
- + reconnaissance
- + collectif
- × montants en baisse
- × règles floues
- × calculs incompréhensibles

Pourtant :

- La part collective représente environ 30 % du variable
- Les montants alloués suivent les niveaux des augmentations annuelles puisque c'est un pourcentage de votre salaire brut annuel....

TRANSPARENCE ? NON : OPACITÉ

Le constat sur la transparence : Bien que La Poste affiche un principe de clarté censé permettre à chacun de comprendre sa rémunération, la réalité terrain est tout autre. Les précisions sur la part individuelle et collective font désormais défaut.

Le bilan : De nombreux postier(e)s expriment des difficultés à comprendre les mécanismes de calcul de leur rémunération variable.

LA CFE-CGC GROUPE LA POSTE DEMANDE :

- Une **VRAIE augmentation** générale
- Une **compensation** de l'inflation
- **Des critères plus transparents et objectifs** dans l'attribution de la rémunération variable
- La garantie de l'équité de traitement

